

Institut des Soeurs de Notre-Dame

Maternelle

Rue de Veeweyde, 27
1070 Bruxelles



Légende

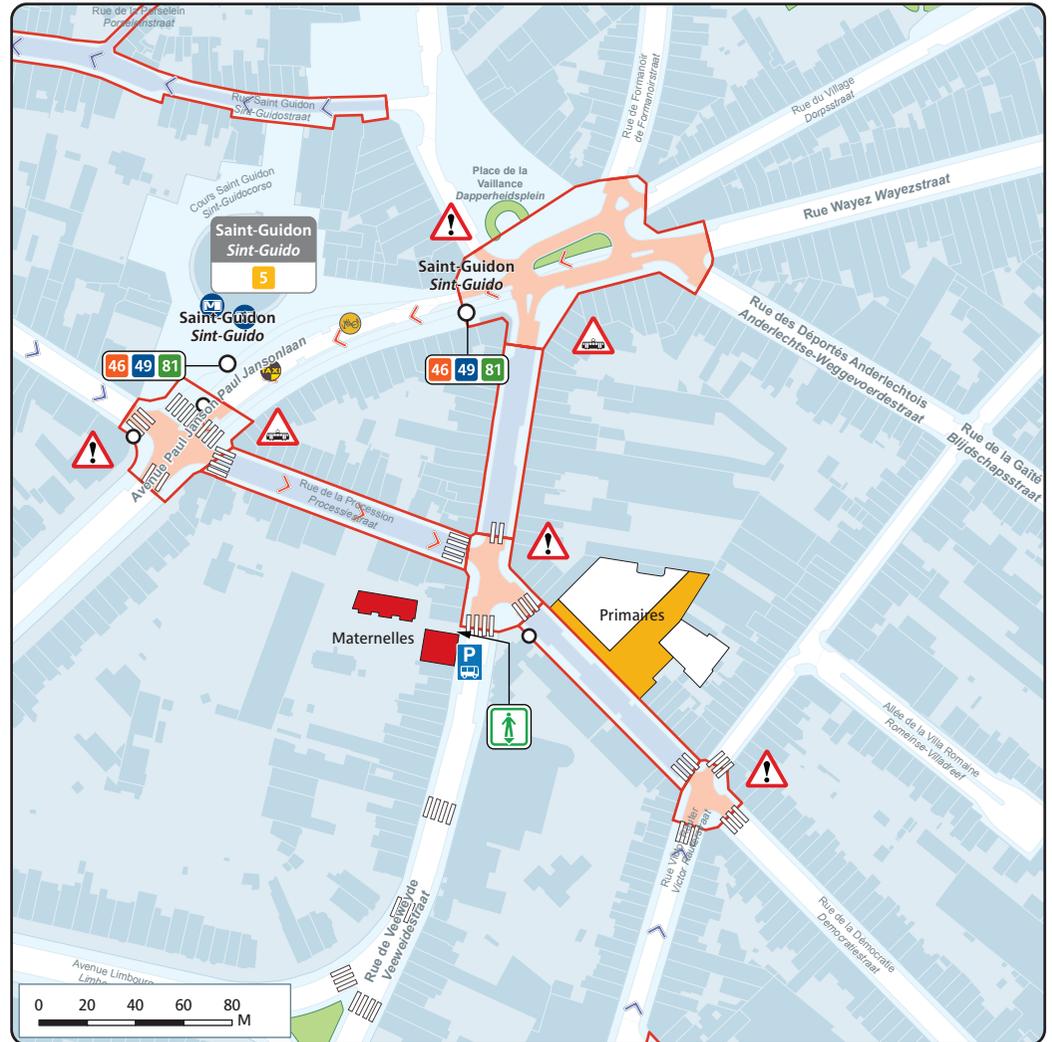
- Accès piétons
- Parking réservé aux bus scolaires
- Passage piétons / protégés
- Carrefour dangereux
- Le tram a toujours priorité
- Attention : vous êtes en zone 30
- Sens unique
- Sens unique limité
- Vélo partagé : Villo!
- Piste cyclable
- ICR (Itinéraire Cyclable Régional)

Offert par :
 BRUXELLES MOBILITEIT
 SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
 GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL

Réalisé par :
 Cartographie : MVB-SMN

Réalisé au moyen de
 Brussels UrbIS
 Distribution & Copyright CIRB

n° 332a
 Édition 12.2017
 Réseau 09.2017



Informations générales

L'école, en collaboration avec l'asbl Good-Planet et Bruxelles Mobilité a démarré un Plan de déplacements scolaires en septembre 2017.

Celui-ci promeut une mobilité qui privilégie d'abord les piétons, ensuite les cyclistes, le transport public et enfin la voiture. Pour plus d'informations, veuillez contacter la direction de l'école.

À pied ?

- Respectez les consignes des surveillants habilités se trouvant sur les passages pour piétons.

- Respectez les autres piétons (poussettes, personnes âgées,...).

✓ Si votre enfant vient seul à l'école, repérez avec lui le parcours, identifiez les dangers potentiels et les passages sécurisés.

✓ Préparez-lui des vêtements clairs et accessoires réfléchissants pour être bien visible.



Comment aller à l' Institut des Soeurs de Notre-Dame Maternelle

Tel : 02 521 04 41
<https://isnd.be/maternel/wp/direction.maternelle@isnd.be>

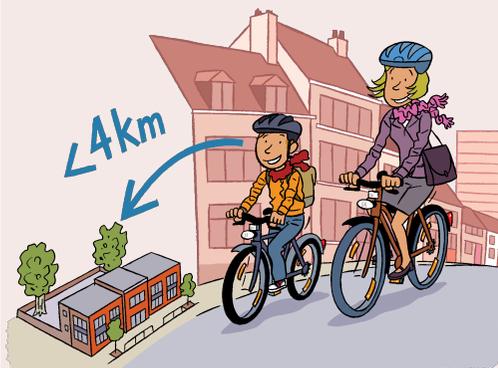
À vélo ?

- Les parents peuvent laisser la poussette, le vélo et siège vélo à l'école.

- Nous conseillons fortement le port du casque.

✓ Portez des vêtements très visibles et/ou une chasuble fluorescente.

✓ Equipez-vous et entretenez votre vélo. Une sonnette, des catadioptrés et des phares sont obligatoires.



En voiture ?

- Respectez les zones 30.

- Pensez au covoiturage pour diminuer le nombre de voiture en ville et autour de l'école.

- Pensez à désengorger les abords de l'école pour plus de sécurité pour les enfants et profitez d'une balade à pied avec votre enfant.

✓ Déposez votre enfant côté trottoir et non côté voirie !

✓ Attachez vos enfants et utilisez un siège auto (<18 Kg) ou un rehausseur (<1,35m) si nécessaire.



En transports publics ?

Jusqu'à 12 ans le transport public est gratuit.

Mais attention :

Les moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte pour voyager sur les réseaux de  .

Entre 6 et 12 ans, les enfants doivent avoir sur eux l'abonnement "J".

Vous pouvez vous procurer le bon de commande dans les  ou via le site www.stib.be.

La combinaison entre un Buzzy Pass et un abonnement de la STIB est possible. Plus d'infos sur www.delijn.be.



- Apprenez à vos enfants à adopter un bon comportement : aux arrêts, dans le transport, sur le chemin vers l'arrêt (calme, respect des autres, distance par rapport à la route, laisser sa place,...)

✓ Les trams ont priorité, même sur les piétons !

✓ Ne montez pas après le signal de fermeture.

